



## SOS Loire Vivante - ERN France

8 Rue Crozati er 43000 Le Puy en Velay  
Tél. 04 71 05 57 88 Fax. 04 71 05 57 88  
sosloirevivante@rivernet.org  
www.sosloirevivante.org www.ern.org



Le 18 juin 2010, à Vichy

### Communiqué de presse

#### **Concours Rivières d'Images & Fleuves de Mots** *Annonce des lauréats*

**Rivières d'Images et Fleuves de Mots** est une action de sensibilisation à la protection de la Loire à travers l'art, sous forme de concours de poésie, d'art plastique et de multimédia. Le concours Rivières d'Images & Fleuves de Mots s'adresse à tous les établissements scolaires de la maternelle au lycée, situés sur le territoire du bassin versant de la Loire. Chaque classe participante située dans l'un des 26 départements ligériens, est invitée à explorer son petit coin de Loire ou affluent local et à restituer cette expérience sous forme d'un travail collectif plastique poétique ou multimédia.

**Rivières d'Images et Fleuves de Mots**, parrainée par le philosophe Edgar MORIN et par l'artiste Mûrice BENIN, est organisée par SOS Loire Vivante – ERN France (association de protection des rivières agréée par le Ministère de l'Environnement). Cette action a reçu depuis ses débuts plusieurs récompenses : citons le prix spécial des Trophées de l'Eau organisés par l'Agence de l'Eau Loire – Bretagne en 1999, le Trophée Valvert pour l'environnement en 2004 ou encore le prix de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.

Pour cette treizième édition, 2009-2010, les œuvres des 65 classes participantes sont exposées au centre culturel Valéry Larbaud à Vichy du 16 au juin au 27 à Vichy (Allier).

#### **Annonce des lauréats**

Un jury de professionnels s'est réuni le 17 juin dans les Galeries du centre culturel Valéry Larbaud de Vichy pour élire les travaux lauréats du concours Rivières d'Images et Fleuves de Mots.

Les classes et œuvres lauréates sont les suivantes :

Prix	Ecole	Classe	Ville	Titre
Prix du jury / Maternelle - CP	Ecole primaire	GS-CE1	42155 Saint Jean Saint Maurice	Le Ris de mes rêves
Prix du Jury / élémentaire 1 <sup>er</sup> ex-æquo	Ecole R. Renard	CM1	49130 Les Ponts de Cé	Le paradis sur toile
Prix du Jury / élémentaire 1 <sup>er</sup> ex-æquo	Ecole primaire	CE2-CM1	03500 Saulcet	Rivière en cascade
Prix du Jury / collège	Collège Saint Joseph	6 <sup>ème</sup> E	44330 Vallet	Cool, la Sèvre !

<b>Prix spécial du jury de</b>	Ecole Castellane 2	CM1-CM2	44370 La Rouxière	Le marais : refuge sauvage de la Loire
<b>Prix spécial « rêve »</b>	Collège Michel Servet	5 <sup>ème</sup> E	42190 Charlieu	Le Sornin voyagerait
<b>Prix spécial « Rencontres du Fleuve »</b>	Ecole le Grignon	CM1	44115 Basse Goulaine	La rivière justicière

Le jury professionnel était composé de :

**Dominique Beaufils**

*Ex - éditeur / Centre de l'Illustration de Moulins / Vice - Président Allier Sauvage*

**Charlotte Benoit**

*Elue en charge de la culture de la ville de Vichy*

**Christian Guinard**

*Vice - Président de la F.R.A.N.E.*

**Jean-Luc Lacombe**

*Peintre – sculpteur*

**Didier Lutz**

*Conseiller pédagogique en arts visuels*

**Céline Merlet**

*Peintre éducatrice*

**Jerôme Schirtzinger**

*Régisseur technique au centre culturel Valéry Larbaud de Vichy*

**Jacqueline Thevenot**

*Présidente de Loire Vivante Nièvre Allier Cher*

Le rôle des jurés a consisté à apprécier les représentations plastiques, poétiques et multimédia des nombreuses classes participantes, mais aussi la démarche pédagogique qui a été mise en œuvre pour aboutir à cette réalisation. Le jury a eu des difficultés à se départager mais différents prix ont été remis par niveau (maternelle – CP, primaire, collège) ainsi qu'un prix spécial et un prix « rêve ». Lors des rencontres du Fleuves, festival culturel en itinérance, un jury enfant a également participé et attribué un prix. Les toiles lauréates sont à voir sur le site internet [www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org)

**Contact :**  
**SOS Loire Vivante - Maxime ROMEYER : 06.18.02.83. 79**

*Projet soutenu par le Plan Loire Grandeur Nature*



**SOS Loire Vivante**